

Thème 1

Gérer l'hétérogénéité des niveaux linguistiques dans une classe de culture

Jean-Luc AZRA
Université Seinan Gakuin
azra@seinan-gu.ac.jp

Dans deux interventions récentes¹, j'ai soulevé la question de l'avenir de l'enseignement des langues troisièmes² dans le monde et en particulier du français au Japon. J'ai proposé que celui-ci soit subordonné à l'enseignement de la culture, plutôt que le contraire. En effet, l'apprentissage d'une langue troisième, en raison de la suprématie de l'anglais, de la désaffection conséquente des étudiants et des institutions, de l'avènement de traductions automatiques disponibles de plus en plus efficaces et d'autres raisons, se trouve relégué dans les combles d'un édifice éducatif nouveau qui s'intéresse plus aux compétences culturelles, économiques ou sociales. Comme je l'ai donc déjà dit, ma proposition est de traiter la langue dans le cadre de l'enseignement culturel. Ainsi, j'ai réorganisé certains de mes cours dit « de langue » pour en faire des cours de culture dans lesquels s'utilise la langue, plutôt que, de façon plus classique, des cours de langue dans lesquels on insère de la culture. Par exemple, mon cours sur la société française exploite divers thèmes (éducation, travail, vie sociale, etc.) qui peuvent être présentés entièrement dans la langue de l'apprenant (le cours étant alors intégralement un cours de culture) ou partiellement ou totalement dans la langue troisième (le cours devenant alors aussi, par exemple, un cours de lecture).

Cette approche présente plusieurs avantages.

- D'abord, elle permet, par essence, de régler intégralement, si on le désire, la question de la désaffection des étudiants pour l'apprentissage d'une langue troisième qu'ils ressentent comme difficile et inutile : en effet, le cours de culture peut se dérouler intégralement dans la langue de l'apprenant (on verra cependant plus loin comment gérer cette situation pour les enseignants natifs qui ne la pratiquent pas, ou pas suffisamment).

- En même temps, considérant que nous sommes des enseignants de langue, et que l'institution exige que nous fassions des cours de langue (bien souvent tout en manifestant pourtant un désintérêt pour les langues troisièmes), cette approche autorise aussi un travail

¹ « L'interculturel : (seul) avenir de l'enseignement du français ? », 2015, compte rendu de la 28^e Journée Pédagogique de Dokkyo, et « Repenser le rapport langue / culture dans le contexte actuel des langues troisièmes », 2015, Rencontres Pédagogiques du Kansai (ce numéro).

² Dans le cadre de la didactique des langues, j'appelle « langue troisième », une langue étrangère autre que l'anglais (en référence au fait qu'elle vient après la langue maternelle et après l'anglais, ce dernier n'étant plus une option à égalité avec les autres langues, mais une matière à part entière au même titre que la langue nationale ou les mathématiques).

sur la langue, comme nous allons le voir.

● Par ailleurs, le dispositif permet de traiter l'hétérogénéité des niveaux linguistiques dans la classe. À l'aide d'un matériel approprié, on peut en effet donner à tous les apprenants, ceux qui sont linguistiquement les plus faibles comme ceux qui maîtrisent le mieux la langue, d'aborder ces textes et matériaux chacun à leur niveau. Le procédé permet même de gérer dans la même classe des étudiants non francophones venus participer à un cours de culture et des étudiants spécialistes qui suivent le cours plus spécifiquement pour la langue.

● Ainsi, non seulement la langue troisième n'est pas exclue, mais à travers une utilisation concrète, immédiate, elle constitue désormais un objet d'apprentissage actif pour les étudiants. En particulier, si l'enseignant est un enseignant natif, la langue troisième ne constitue alors plus pour l'apprenant un ensemble de formes à assimiler mais un outil de communication avec l'enseignant. Cette relation peut alors s'exprimer intégralement dans la langue troisième, ou en utilisant les deux langues à divers degrés.

Ainsi, la langue est repositionnée comme l'un des aspects de la culture. Afin d'éviter que les questions linguistiques ne réenvahissent le cours, et pour permettre à l'enseignant natif de travailler dans sa langue s'il le désire, je propose d'appuyer cette méthode d'organisation du cours sur deux outils principaux, sans exclure bien sûr d'autres procédés. Ces outils sont le *questionnaire* et le *modèle*.

Le questionnaire

Les matériaux qu'on peut utiliser dans un cours de culture sont divers : textes, articles de journaux, audio, vidéos culturelles, films... Ceux-ci peuvent être présentés aux étudiants sous différentes formes impliquant plus ou moins de difficulté linguistique : matériel entièrement traduit dans la langue de l'apprenant, partiellement traduit, ou bien encore présenté entièrement dans la langue troisième. Ainsi, pour le manuel *La société française*³, qui est en principe un manuel de culture comme un manuel de langue, j'ai fait traduire en japonais les textes présentés⁴, afin d'offrir aux étudiants non francophones et à ceux dont le niveau est trop faible la possibilité de travailler sur le contenu culturel. Je distribue ces traductions uniquement aux étudiants pour qui c'est souhaitable, et non à ceux qui peuvent suivre le contenu en français. Ainsi, depuis plusieurs années, j'utilise ce manuel dans un cours qui accueille à la fois des étudiants non francophones (venus par exemple des facultés de droit ou de commerce pour suivre un cours de culture) et des étudiants spécialistes qui suivent le cours plus spécifiquement comme un cours de lecture ou d'écrit. En ce qui concerne les étudiants de français, pour lesquels je suis censé faire des cours de langue, j'utilise des questionnaires de compréhension ou d'expression dans la langue troisième. Ces questionnaires peuvent avoir différentes formes, des plus simples (questionnaire portant sur les contenus, paragraphe par paragraphe) aux plus compliqués (questions d'ordre culturel, politique, philosophique, etc., portant sur l'ensemble du texte ou même dépassant le cadre du texte).

³ *La société française : lecture et civilisation*, Jean-Luc Azra, Olivier Lorrillard e.a., Alma Shuppan 2008. Voir aussi en ligne almalang.wordpress.com/divers/sof-ldp

⁴ Disponible sur almalang.wordpress.com/divers/la-societe-francaise-日本語

Prenons l'exemple d'un travail appuyé par un questionnaire de compréhension et portant sur les religions en France. Voici un extrait du texte étudié en classe :

« Les Français qui se déclarent catholiques sont ceux qui font baptiser leurs enfants, qui se marient à l'église, et qui se font enterrer selon les rites catholiques ».

En voici maintenant la traduction en japonais. Celle-ci est donnée aux étudiants dont le niveau de français est insuffisant, ou encore à ceux qui n'ont jamais étudié la langue et qui suivent le cours en tant que cours de culture :

自分がカトリック教徒であると明言するフランス人は、自分の子どもに洗礼を受けさせ、教会で結婚式を挙げ、カトリックの祭儀に従って埋葬される。

Enfin, une question de compréhension simple est posée sur cette partie du texte :

→ Comment peut-on définir les Français catholiques ?

Si le niveau de l'étudiant le permet, cette question peut être donnée telle quelle en français, ou bien traduite en classe. De même, les réponses peuvent être formulées en français ou dans la langue de l'apprenant. Si l'enseignant natif ne connaît pas du tout celle-ci, il peut se faire aider d'un assistant, ou encore faire faire une correction croisée par les étudiants eux-mêmes⁵.

Le même genre de travail peut également être fait avec des documents authentiques. Dans un cours consacré aux médias, j'utilise des extraits de quotidiens et de journaux télévisés. Par exemple voici une question extraite d'un questionnaire portant sur le journal de 20h :

Question : Qu'est-ce qu'une inondation ? Où y en a-t-il eu hier ?

Réponse de l'étudiant : 洪水、フランスとイタリア

C'est kozui. Il y a une inondation en Italie et en France.

La réponse donnée n'est pas forcément satisfaisante sur le plan linguistique, mais considérant qu'il s'agit avant tout d'un cours de culture, on peut se dire que l'objectif est atteint puisque l'apprenant a découvert des situations et des médias situés hors de sa sphère habituelle.

Pour des étudiants de niveaux plus avancés et plus particulièrement orientés vers l'apprentissage de la langue on peut travailler par exemple sur des extraits de magazines et de journaux, et leur proposer de les résumer (avec pour consigne, par exemple, de condenser chaque paragraphe du texte originel en une phrase). Voici la manière dont une étudiante a résumé un long paragraphe technique dans un texte qu'elle avait choisi, et qui portait sur la tremblante du mouton :

⁵ À propos des méthodes de correction, voir Azra (2014) « L'évaluation de productions écrites : réduire la part de l'enseignant tout en augmentant l'impact sur l'apprentissage », *Rencontres* 28.

Résumé :

Le prion responsable de la tremblante du mouton infecter l'homme, ainsi INRA plaide pour la prise de mesure de précaution. スクレイピーのプリオンが人間に感染することが可能だと分かったため INRA は人間に感染する可能性を示唆した。

S'il est clair que l'étudiante a en partie copié-collé des phrases du texte original, elle en a correctement rendu le contenu. Non seulement l'exercice a constitué une activité linguistique pertinente, mais il lui a aussi permis un apprentissage culturel.

Le modèle

Alors que le questionnaire permet principalement à l'étudiant de s'intéresser au capital culturel des documents, le modèle propose plutôt de travailler la forme, c'est-à-dire la manière dont on construit le texte, dont on organise les idées, ou encore dont on présente un document spécifique. Il s'agit bien là encore d'une approche culturelle car souvent les formes employées dans la culture de l'apprenant ne sont pas les mêmes que dans la culture d'étude. Dans certains cas, on peut même travailler uniquement dans la langue de l'apprenant : on peut par exemple faire en japonais un débat « à la française », écrire dans la langue de l'apprenant une dissertation « à la française », etc. L'important, comme dans le cas du questionnaire, est qu'on s'intéresse à des formes culturelles nouvelles.

Dans le manuel *Écrire en français* et ses compléments⁶, j'ai proposé une quinzaine de modèles pour l'écrit : cinq modèles de correspondances, cinq modèles d'écriture de récits, quatre modèles de rédactions et d'articles, et enfin deux modèles pour le marché du travail (CV et lettre de candidature). Voici par exemple l'introduction d'une dissertation à la française, telle qu'elle est présentée comme modèle :

Modèle : Dans cette dissertation, je vais traiter le sujet : « Faut-il voter ? ». D'abord, je précise que je ne parlerai pas des votes entre personnes qui se connaissent pour prendre une décision. Je parlerai des votes citoyens, comme dans le cas de l'élection d'un maire, d'un député ou (en France) du président.

Réalisation de l'étudiant : Dans cette dissertation, je vais traiter du sujet : « Est-il important de voyager ? » D'abord, je précise que parlerai pas de petits voyages comme les sorties d'un week-end, ou avec la copain, etc de grimper l'alpes ou de traverser la mer. Je parlerai de voyages de ordinaires à l'étranger en Europe, en Amerique, etc

Selon le principe du modèle, l'étudiant a repris la structure proposée pour y substituer les éléments qui constituent sa réflexion personnelle. Dans ce cas précis, le travail est fait dans la langue troisième. Linguistiquement parlant, le résultat est plutôt satisfaisant. En fait, cet étudiant-là est plutôt faible, mais le modèle lui offre deux avantages : il lui sert de support linguistique, et de plus il lui permet de se libérer de l'angoisse culturelle de « ne pas savoir quoi dire ».

Le modèle peut bien sûr être utilisé pour des modes d'expression beaucoup plus simples. Ici, un exemple de présentation de soi tel qu'on peut être amené à en pratiquer

⁶ *Écrire en français : correspondre, raconter, rédiger*, Jean-Luc Azra, Alma Shuppan 2013. Voir aussi en ligne almalang.wordpress.com/ecrire-en-francais-2/ecrire-en-francais

pendant un séjour à l'étranger :

Modèle : Bonjour ! Je me présente. Je m'appelle Élodie. Je suis étudiante en japonais à l'université de Tours. Je suis au Japon cette année pour un an pour étudier le japonais. Je suis déjà venue au Japon il y a deux ans. Je n'y suis restée que trois semaines. // Je ne parle pas très bien le japonais. J'espère progresser pendant cette année. Mon objectif est de rencontrer beaucoup de Japonais. Je compte sur vous tous pour m'aider. // Merci d'avance. À très bientôt j'espère.

Élève 1 : Bonjour! Je me présente: je m'appelle Yu et je suis étudiant à l'université de Seinan au Japon. Je suis cette année pour un an en programme d'échange dans cette université. Je ne suis jamais venu en France mais je suis très content d'y passer un an. // Je ne parle pas très bien en français mais j'espère progresser. Mon objectif est de rencontrer beaucoup de Français et bavarder d'une bande dessinée. // Je compte sur vous tous pour m'aider à habituer à la vie en France. // Merci d'avance et à très bientôt j'espère.

Élève 2 : Bonjour! Je me présente. Je m'appelle Sayu Noda. Je suis étudiante en français à l'université Seinan Gakuin. J'habite à Fukuoka. Je viens ici en train et métro. Je travaille dans une pizzeria « Natori no kama ». J'aime beaucoup pizza. Je fais partie de club de cheerleading. Je l'aime. Je rencontre beaucoup de camarades. Je passe journée agréable. Je veux aller en France et Italie et Suisse et Sweden.

On voit que l'élève 1 a collé très fidèlement au modèle, et pour cette raison, on peut trouver sa production pauvre et de peu d'intérêt. L'élève 2, en revanche, s'est radicalement éloignée du modèle et nous propose quelque chose de sans doute plus amusant, mais qui ne correspond guère aux exigences culturelles de cette forme de discours. Par ailleurs, l'élève 2 échoue aussi à utiliser les tournures de clôture qui sont pourtant nécessaires, sans doute parce qu'elle n'a pas pris conscience à ce moment que le modèle était un *modèle*, et non une simple suggestion de contenu.

Ainsi, les modèles sont non seulement des outils d'apprentissage de la langue, mais sont aussi surtout des outils d'étude culturelle. En effet, quand on apprend par exemple à rédiger une lettre de candidature ou une dissertation « à la française », ce qu'on apprend, plus encore que des tournures de grammaire, ce sont des « tournures d'esprit » qui caractérisent la pensée francophone.

Pour conclure, rappelons donc que cette méthode, que j'ai appelée faute de mieux *méthode culturelle*, a pour objectif de repositionner la culture à la pointe de l'enseignement traditionnellement dit « de langue » et de redéfinir la langue comme un des éléments de la culture, et non le contraire. Elle présente plusieurs avantages, entre autres celui de contourner la désaffection des institutions et des étudiants pour l'enseignement traditionnel des langues troisièmes, mais aussi de gérer particulièrement bien l'hétérogénéité des niveaux linguistiques dans la classe, allant même jusqu'à permettre d'accueillir dans un même cours des étudiants qui ne pratiquent absolument pas la langue et des étudiants de niveaux avancés.